

Les dirigeants israéliens devant la Cour Pénale Internationale

Le tournant du XXI^e siècle fut marqué par deux événements contradictoires. Les attentats du 11 septembre 2001, point de départ d'un déchaînement militaire inouï aboutissant à la destruction de pays entiers sous couvert de lutte contre le terrorisme ; mais aussi, passée inaperçue, l'entrée en fonction de la première Cour pénale permanente en charge des crimes de guerre en avril 2002. Une concrétisation de l'aspiration des peuples à davantage de droit et de justice, protestation silencieuse de 60 puis 123 pays face à la stratégie du chaos.

Vingt ans plus tard, tandis que la plus extrême violence continue à s'abattre sur le Proche-Orient, est annoncée une ouverture d'enquête par la procureure de la Cour pénale internationale sur les crimes commis dans l'État de Palestine. Un choc qui fait hurler la partie israélienne et américaine, et en même temps stupéfie les victimes qui ont du mal à y croire. Ainsi le fracas des bombardements couvre depuis des années le cliquetis discret du métronome du droit qui oscille imperturbablement. Les dirigeants israéliens ne sont plus les maîtres de l'horloge.

.....

Christophe Oberlin, témoin privilégié du terrain palestinien depuis vingt ans, et en même temps familier des rouages de la Cour pénale internationale, retrace ici les offensives sanglantes sur la Bande de Gaza, l'accumulation tranquille des crimes les plus odieux. « Nous savons où va chaque balle », déclare l'état-major israélien. Se doute-il que chaque crime, dûment documenté, est rapporté à la Cour pénale internationale ? Un travail médico-légal opiniâtre et confidentiel commencé en 2014 qui permet aux victimes palestiniennes et notamment de la Bande de Gaza d'être aujourd'hui partie prenante à l'enquête qui va s'ouvrir à La Haye.

Maquette Bruno Vergnas

Les dirigeants israéliens
devant la Cour Pénale Internationale

Christophe
Oberlin

Christophe Oberlin Les dirigeants israéliens devant la Cour Pénale Internationale L'enquête